

Image not found or type unknown



Annulation de bail pour faux documents

Par **mikadast**, le **13/03/2016** à **22:36**

Bonjour,

J'ai choisi ma locataire en fonction de ses fiches de paie et de son contrat de travail. Elle était "auxiliaire de vie". J'ai beaucoup d'admiration et de respect pour les personnes qui exercent cette activité. Elle a payé 2 mois de loyer puis plus rien. En me renseignant auprès de son "employeur" je viens de m'apercevoir que tous ses documents sont des faux et qu'elle est sans emploi.

Ais-je la possibilité de rompre le bail suite à cette arnaque, dont elle est très fière?

Merci

Par **janus2fr**, le **14/03/2016** à **08:13**

Bonjour,

Vous avez déjà posé la question là :

http://www.legavox.fr/forum/immobilier/locations/bailleurs/faux-documents-fournis-pour-bail_83505_1.htm#.VuZkIFKXTWA

Merci de rester sur le même sujet...